

SYNTHESE DE L'EVALUATION DE LA DEMARCHE COMPETENCES

Le dispositif évalué : la « Démarche Compétences » chez Constructys

La « Démarche Compétences » est un dispositif d'appui aux TPE et PME qui comprend, dans un premier temps, l'élaboration d'un diagnostic de l'entreprise réalisé par un consultant externe spécialisé, dans un second temps et si le besoin existe, un accompagnement destiné à mettre en place les actions préconisées à l'issue du diagnostic. Proposée depuis 2013, la « Démarche Compétences » avait fait l'objet d'une première évaluation en 2015. En 2018, Constructys a souhaité l'évaluer à nouveau.

Plusieurs raisons expliquent ce choix :

- La volonté de réaliser le bilan d'un dispositif installé depuis 6 ans ;
- Un contexte de réforme de la formation professionnelle qui invite à questionner plus largement l'offre de l'OPCA en anticipation de sa transformation en Opérateur de Compétences ;
- Une nouvelle partie expérimentale a été proposée en 2017 aux entreprises sur des problématiques numériques qui n'avaient jamais été évaluées.

Les outils de collecte et d'analyse ont pris quatre formes :



Une analyse des documents mis à disposition par Constructys,



Une enquête en ligne auprès des entreprises bénéficiaires,



Des entretiens qualitatifs réalisés auprès des entreprises, des conseillers/correspondants
et des consultants,



Un atelier de co-construction des recommandations.

Les principaux enseignements de l'évaluation :

Pourquoi les entreprises choisissent-elles la « Démarche Compétences » ?

C'est avant tout le conseiller de Constructyts ou le correspondant de l'organisation professionnelle d'employeur qui invite les entreprises à entrer dans la démarche. Les entreprises ont des besoins pluriels :

- soit elles font état d'un besoin strictement RH,
- soit leurs préoccupations portent plus largement sur leur activité (notamment économique).

Enfin, la prise en charge financière de la prestation joue un rôle décisif sur l'engagement des entreprises à entrer dans la démarche.

Comment est-elle mise en œuvre ?

La « Démarche Compétences » est connue mais n'est que peu identifiée comme une solution en tant que telle, que ce soit par les conseillers/correspondants ou par les entreprises, ce qui interroge la structuration de l'offre et son déploiement. Les modalités de mise en œuvre varient selon les régions sans que cela ne soit problématique. De nombreux co-financements viennent appuyer la démarche et permettent de réaliser plus de diagnostics et/ou d'accompagnements. Les co-financements peuvent influencer favorablement le dispositif et peuvent a contrario rendre moins lisible et moins aisée sa gouvernance territoriale.

Quels sont les retours des entreprises bénéficiaires ?

Les entreprises sont majoritairement satisfaites de la prestation dont elles ont bénéficié : elles apprécient particulièrement le point de vue extérieur du consultant qui leur est apporté et la dimension opérationnelle de la démarche. **L'entrée dans le dispositif est vue comme simple et facile, et l'accompagnement du consultant est perçu comme adapté, riche et vecteur de changement.**

Effets, impacts : quel bilan pour les entreprises ?

La « Démarche Compétences » est porteuse d'effets notables : elle améliore la coopération et les démarches de travail en commun, sensibilise aux enjeux RH et facilite la mise en place de nouveaux process au sein des entreprises. Ces effets sont variables et sont plus importants au sein des entreprises qui avaient initié une réflexion en amont sur ces sujets. Si certaines mettent en place des actions concrètes après l'accompagnement, une partie d'entre-elles retournent à leurs activités sans mettre en place les projets prévus dans le plan d'actions, majoritairement par faute de temps.

